

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 MARS 2024

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTILOUX-DELAGÉ Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, PAGNOUX Romain, VARDELLE Jean-Christophe.

Excusés : M PETUREAU Jean-Paul, Mme MEILLAT Marie-Odile

Absent : M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme BOUTET Frédérique

1 - Délibérations

- Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, chaque procès-verbal est mis aux voix pour adoption : le PV de la séance du 25 janvier est adopté à l'unanimité,
- Les comptes de Gestion 2023 dressés par la Trésorerie de Confolens pour le budget Général, les budgets « Commerces » et « Assainissement » et « Energies Renouvelables », en parfaite concordance avec les comptes administratifs de la commune sont adoptés,
- Mme BOUTET Frédérique est élue Présidente de l'assemblée pour l'examen des comptes administratifs. M. le Maire sort de la salle. Les comptes administratifs 2023 des différents budgets sont adoptés : 11 voix pour, abstention de M. le Maire,
- Affectation des résultats de l'exercice 2023 qui seront reportés au budget 2024 :
Budget Général fonctionnement : excédent antérieur reporté 208 766.12 €, excédent d'exécution 2023 de 146 160.59 € : 208 758.80 € seront reportés en fonctionnement au BP 2024, 146 167.91 € seront affectés en investissement pour équilibrer le déficit d'investissement cumulé 2023,
Budget Commerces : fonctionnement : excédent antérieur reporté 15 887.01 €, excédent 2023 : 6 154.13 €. 9 216.09 € seront reportés en 2024 en fonctionnement et 12 825.05 en investissement au compte 1068,
Budget assainissement : fonctionnement : excédent cumulé reporté 7 331.48 €, déficit 2023 : 1 798.14 €, report au BP 2024 en fonctionnement : 5 533.34 €. Investissement : excédent reporté de 157312.89 € déficit 2024 : - 10 577.41 €. Report au BP 2024 : 146735.48 €,
Budget Energies Renouvelables : Les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques sur le préau de l'école ayant été réalisés en janvier 2024, il n'y a eu aucune écriture en 2023. Sont donc reportés en 2024 les crédits nécessaires à ces travaux, soit 20 130 €,
- Orientations budgétaires 2024. De nombreuses recettes sont à ce jour encore inconnues (fiscalité, dotations de l'Etat...). Les projets élaborés par la commission des finances seront examinés avec la Conseillère aux Décideurs Locaux de la Trésorerie de Confolens le 5 avril. Enfin, suite à la commission des finances du 8 avril, le budget définitif 2024, après intégration des dernières dotations, sera voté le lundi 15 avril prochain,
- Proposition d'achat de terrains par la commune : validation de la proposition de vente de M. VERGNE Serge de la parcelle E 46, partiellement boisée d'une superficie de 2244 m². Les pourparlers d'acquisition de parcelles boisées pour la création d'un chemin piétonnier en bordure de la RD 948 sont également en cours.
- Le Comité Technique du CDG ayant validé le projet de délibération relatif à l'attribution d'une prime pouvoir d'achat aux agents communaux, le conseil municipal entérine cette décision. Les primes seront versées en mars.

2 – informations diverses

- L'assemblée générale du Club du 3^{ème} Age suivie du repas à la salle des fêtes a eu lieu le dimanche 3 mars,
- La flamme olympique passera à Confolens le 24 mai prochain. La commune prêtera du matériel. Les enfants de l'école s'y rendront,

3 - Prochaines réunions :

Commissions finances : lundi 8 avril à 20 h 30

Prochain Conseil municipal : lundi 15 avril 2024 à 21 h

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30 mn.

Le Maire, David CHEVALIER,

La Secrétaire, Frédérique BOUTET,